

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

L'agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				Le MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Omnibus		Omnibus		Omnibus		Omnibus		Omnibus		Omnibus		Omnibus	
CAHORS. — D.	6 ^h 25	12 ^h 47	5 ^h 53	PARIS. — D.	2 ^h 30	9 ^h 30	7 ^h 30	CAHORS. — D.	4 ^h 42	11 ^h 11	5 ^h 25	TOULOUSE. D.	5 ^h 20	9 ^h 30	9 ^h 30	CAHORS. — D.	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 10	CAPDENAC. D.	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 10
Mercures.	6 41	1 14	6 19	— Express.	8	9 30	8 30	Sept.-Pons.	4 53	11 11	5 37	BORDEAUX.	7 40	10 49	4 40	Cabessut, halte	7 45	11 30	5 15	Lamadoleine.	7 50	11 30	5 15
Parnac.	7 3	1 34	6 23	BORDEAUX.	5 45	8 15	7 30	Cieurac.	5 11	11 29	5 57	Montauban D.	7 25	10 35	4 40	Tourac.	8 10	12 29	5 34	Toirac.	8 10	12 29	5 34
Luzac.	7 18	1 47	6 44	M.-Libos. — D.	8 40	9 55	8 55	Montpeat.	5 20	11 39	6 11	Fonneuve.	7 40	10 50	4 54	Vers.	8 11	12 15	5 38	Montbrun, hal.	8 20	12 29	5 43
Castellano.	7 3	1 34	6 23	Fumel.	8 48	9 3	9 3	Borreton.	5 45	12 6	6 42	St-Cirq, halte.	8 42	11 52	5 12	Saint-Géry.	8 18	12 18	5 44	Cajarc.	8 31	12 42	5 53
Popl'Évêque.	7 31	1 59	6 58	Solurac-Touzac	9 1	9 16		Caussade.	5 55	12 16	6 56	Conduché.	8 34	11 44	5 12	Calvignac, hal.	8 45	1 5	6 9	Calvignac, hal.	8 45	1 5	6 9
Duravel.	7 43	2 8	7 8	Duravel.	9 10	9 25	9 25	Réalville.	6 5	12 26	7 8	St-Martin-Lab.	8 54	1 16	6 18	St-Martin-Lab.	8 54	1 16	6 18	St-Cirq, halte.	9 3	1 26	6 31
Soturac-Touzac	7 53	2 18	7 18	Fay-Évêque.	9 19	9 34	9 34	Albias.	6 13	12 34	7 18	St-Cirq, halte.	8 42	1 26	6 18	St-Cirq, halte.	9 3	1 26	6 31	Calvignac, hal.	9 4	1 45	6 38
Fumel.	8 6	2 29	7 39	Gastolfranc.	9 34	4 5	9 34	Fonneuve.	6 22	12 43	7 25	Montpeat.	8 57	11 51	5 54	Calvignac, hal.	9 4	1 45	6 38	Saint-Géry.	9 25	2 12	6 51
M.-Libos. — A.	8 13	2 35	7 39	Luzac.	9 47	4 30	10 6	Montauban. A.	6 39	1 7	7 45	Calvignac, hal.	9 19	12 9	6 15	Cajarc.	9 17	1 59	6 36	Vers.	9 34	2 29	7
BORDEAUX.	3 51	8 11	2	Parnac.	9 57	4 30	10 17	BORDEAUX.	10 40	6 05		Clairac.	9 29	12 13	6 24	Montbrun, hal.	9 33	2 35	6 51	Arcambal.	9 44	2 46	7 9
PARIS. — A.	11 46	4 18	2 49	Mercures.	10 9	4 43	10 29	TOULOUSE. A.	8 25	3 55	9 41	Lamadoleine.	9 53	12 30	6 36	Toirac.	9 44	2 46	7 9	Cabessut, halte.	9 56	3 9	7 22
				CAHORS. — A.	10 25	5 1	10 47					CAHORS. — A.	9 51	12 37	6 43	CAPDENAC. A.	10 14	3 27	7 27	CAHORS. — A.	10 6	3 20	7 31

Cahors, le 9 Septembre

NOUVELLES POLITIQUES

La rentrée des Chambres. — On lit dans le *Gaulois* :
La rentrée des Chambres pourrait bien n'avoir lieu que le 25 octobre au lieu du 12, comme on l'a souvent annoncé; on laisserait ainsi le temps à la commission du budget, qui ne reprendra ses travaux que vers le 1^{er} octobre, de terminer sa tâche, qui est fort peu avancée.
La discussion publique des lois de finances commencera fort tard; quelques-uns même prétendent qu'elle devra être renvoyée au mois de janvier, pour ne pas troubler la fin d'année par la lutte acharnée que se livreront, pour équilibrer le budget, les partisans de la surtaxe sur les alcools et les partisans d'un impôt sur les revenus.
Le renouvellement partiel de la Chambre. — Au lieu de revenir au scrutin d'arrondissement, ce qui ne laisserait pas de être fort difficile, les républicains songent sérieusement à déposer une proposition tendant à soumettre les députés à un renouvellement partiel tous les deux ans; les républicains espéreraient, en faisant procéder l'année prochaine à des élections législatives dans la moitié des départements, se débarrasser d'une partie de la minorité de la droite.
Le voyage du général Boulanger. — Le général Boulanger, après un séjour d'un jour et demi à Briançon est reparti, hier soir, pour continuer sa promenade vers Mont-Dauphin.
Le général a visité sommairement les deux forts Infernet et Bretagne et est allé déjeuner au mess des officiers.
L'agglomération de troupes italiennes sur la frontière est une plaisanterie. En fait de soldats, il n'y a en villégiature, à Oulx, que le général italien comte Avet et sa femme et quelques douaniers.
Il est inexact que le ministre de la guerre ait blâmé le général Wolff pour sa conduite dans l'incident du ballon de Servance.

Le général Boulanger a prescrit une enquête, et l'un de ses officiers d'ordonnance est immédiatement parti pour Belfort.
Cet officier sera de retour demain.
Le gouvernement français attend une note que la Turquie va adresser à toutes les puissances, au sujet des événements de Bulgarie.
Dès que la teneur de cette note sera connue, les puissances s'entendront pour y répondre.
M. de Freycinet. — La *Lanterne* accuse M. de Freycinet de s'être vendu aux Lazaristes devant lesquels il a abjuré la religion réformée, et demande la démission de ce ministre.
L'affaire Amagat-Brousse. — Samedi est venue devant la neuvième chambre correctionnelle, présidée par M. Herbout, la poursuite en dénonciation calomnieuse intentée par le parquet, sur la plainte du médecin-major Brousse, contre M. Amagat, député du Cantal.
M^o Robinet de Cléry a déposé des conclusions d'incompétence.
Le tribunal s'est déclaré compétent.
M. Amagat fait appel.
Troubles en Espagne. — Des troubles sérieux ont eu lieu samedi à la Corogne, à la suite de l'élévation du tarif de l'octroi.
Les émeutiers ont pillé la maison des entrepreneurs de l'octroi.
Ils ont brûlé la maison de bois des gardiens de l'octroi.
La gendarmerie à cheval et la troupe intervinrent; il y a plusieurs blessés des deux côtés.
M. de Bismarck. — On télégraphie de Berlin au *Journal des Débats* :
« Le prince de Bismarck a ajourné son départ de Berlin à cause des violentes douleurs névralgiques qu'il ressent depuis deux ou trois jours. »
Bruxelles, 7 septembre.
Cinq enfants de Catteville, qui ont été mordus par un chien enragé, sont partis hier pour Paris, où ils vont être soignés à l'institut Pasteur.

LA QUESTION BULGARE

Sofia, 6 septembre.
Aujourd'hui, la situation se dessine plus nettement et les craintes que l'on manifestait depuis deux jours par suite de l'effervescence des officiers, commencent à se dissiper.
Beaucoup d'officiers disaient ouvertement : « Nous ne laisserons pas partir le prince, nous ferons un coup de tête et nous punirons tous ceux qui ont été mêlés à la conspiration. »
Ce qui a surtout contribué à apaiser la surexcitation des officiers, c'est une visite du prince aux casernes et au camp. Après avoir assisté aux manœuvres, le prince est descendu de cheval et, entouré de son état-major d'environ 150 officiers, il a fait l'historique de son avènement au trône de Bulgarie. Le prince fit part aux officiers de la réponse des consuls, il ajouta que le czar est un homme tenace dans ses idées, mais c'est un honnête homme; il tiendra sa parole.
« Je vous recommande, à vous qui m'avez donné des preuves de votre fidélité jusqu'au dernier moment de rester unis et de soutenir le nouvel ordre des choses. »
« Je sais que mon départ vous désespère, mais n'insistez pas, ne cherchez pas à me retenir, tout serait inutile. »
Le prince a été acclamé; deux officiers ont répondu en disant : « Prince, sans vous il n'y aura plus de Bulgarie; vous nous reviendrez. »
Sofia, 7 septembre.
Le conseil tenu hier n'ayant pu s'entendre sur la formation d'un gouvernement provisoire, a décidé d'en confier le soin au prince Alexandre. Celui-ci en désignerait donc les membres avant d'abdiquer officiellement.
Départ du Prince de Bulgarie. — Le prince a quitté Sofia dimanche à quatre heures.
Sofia, 8 septembre.
La proclamation d'abdication du prince dit qu'étant convaincu que son départ facilitera les bonnes relations de la Russie et de la Bulgarie, et étant assuré que l'indépendance de la Bulgarie restera intacte, il déclare renoncer au trône.
— Oui, comme madame, comme ta mère, répondit le baron.
— Et mon autre mère ? demanda la petite fille, qui n'oubliait pas, malgré toutes les promesses de richesses et de luxe, la marchande d'oranges.
— Quelle autre mère ? ta nourrice ? Eh bien ?
— Je ne la verrai plus ?
— Si, plus tard, répondit le baron embarrassé.
— Elle va bien pleurer de ne plus me voir, fit naïvement l'enfant.
— Elle ne pleurera pas, répliqua perfidement M. de Gerbach, car elle sait que tu es partie avec tes parents et que tu seras mieux près d'eux qu'avec elle, qui est pauvre...
Fleur-d'Oranger ne semblait qu'à demi convaincue, mais elle était trop jeune pour raisonner. Le voyage la distrait. Elle était contente de se sentir emportée par le train rapide. Le jour était venu. Elle s'amusa, la tête à la portière, à voir les arbres, les maisons filer le long de la voie dans une course vertigineuse. Le bourdonnement continu du train l'intéressait. Tout était nouveau pour elle.
Quand on descendit de voiture à Marseille, Fleur-d'Oranger, avec l'esprit mobile des enfants, appela déjà Emmelina petite mère et le baron petit père, mais elle aimait mieux la compagnie de la jeune femme. Le regard de l'espion lui faisait peur. La promesse qu'on lui avait faite de revoir la marchande d'oranges l'avait entièrement consolée de l'absence de celle-ci.
Si la pauvre Marinette avait pu voir sa Fleur-d'Oranger si pleurée, métamorphosée en petite fille riche, jouer dans le salon de l'hôtel où l'on

Saint-Petersbourg, 7 septembre.
Dans les cercles militaires, on croit généralement que la paix ne se prolongera pas jusqu'au printemps prochain.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Echos du banquet du 4 Septembre à Cahors.
A la table d'honneur, nous avons remarqué M. Relhié, président, ayant M. Paysant, préfet de Lot, à sa droite, et M. Sirech, maire de Cahors, à sa gauche; MM. Costes, adjoint au maire, Talou, conseiller général, Valette, conseiller d'arrondissement du canton Nord, Valette, conseiller d'arrondissement du canton Sud, Garrigues, proviseur du lycée de Cahors, Buffet-Delmas, directeur de l'enregistrement, Vénard, directeur des contributions indirectes, Dardenne, inspecteur des postes et télégraphes, Gaston, conducteur de 1^e classe, Armand, professeur agrégé au lycée de Marseille, Valette, maire de Calamane, Bernardin, secrétaire-général, Planacassagne, sous-préfet, Malecaze, conseiller de préfecture.
Venaient ensuite immédiatement MM. Clary, docteur, inspecteur des enfants-assistés, Goiraudies-Capdeville, chef de division à la préfecture du Lot, ancien commandant des Mobiles, Vayssié, conservateur des hypothèques, Salgues, maire d'Aujols, Cayla (Caprais), Soulié, Vincent, Lézéret de Lamaurinie, Ilbert, Rouffi, conseillers municipaux, etc., etc.

M. Relhié, président du banquet, porte un toast à la mémoire de Gambetta :
.... « Le 4 Septembre nous rappelle l'action admirable de Gambetta qui, enflammé de patriotisme, avait entrepris d'arrêter le cours de nos revers et qui voulut tenter l'impossible pour maintenir intact aux yeux de l'étranger et à nos propres yeux l'honneur national. Certes, ce ne fut pas d'un cœur léger qu'il se chargea, lui, de cette effroyable tâche. Il savait à quelles difficultés inouïes il allait se heurter, il savait qu'il pouvait se briser et que

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

31

FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

DEUXIEME PARTIE

III

WILHELMINE

La pauvre Emmelina avait donc été enterrée sans qu'on eût fait l'autopsie de son cadavre, pleurée seulement par Fleur-d'Oranger, le seul être humain qui l'aimât.
En quittant Paris dix ans auparavant, avec la proie qu'il emportait, le baron de Gerbach, on s'en souvient, avait pris le chemin de fer de Lyon. Il n'allait pas directement en Allemagne. Il se rendait dans le midi. Il voulait voyager un peu, se reposer des fatigues de l'hiver, puis accoutumer avant d'entrer à Berlin l'enfant que Gaubru lui avait remise à le considérer comme son père et à prendre la baronne pour sa mère.
Fleur-d'Oranger avait continué à dormir, les flancs agités par le chloroforme, pendant près de la moitié du voyage. Elle ne s'était réveillée qu'après avoir passé Lyon. Ne comprenant pas où elle se trouvait, emportée par un train lancé à toute vapeur, dont elle entendait gronder les roues, siffler, par intervalles, la locomotive, éclairée par une lumière dont la lueur tremblante la surprénait, se sentant enveloppée d'ombre, apercevant

autour d'elle des visages inconnus, elle fut prise d'une peur terrible. Elle cacha sa figure dans ses petites mains et se mit à pleurer en appelant sa mère.
Le baron qui dormait, se réveilla en sursaut et lui commanda d'un ton rude, impatienté, de se taire...
Les larmes de l'enfant redoublèrent. M. de Gerbach poussa un juron et se renfonça dans son coin avec un geste de mauvaise humeur.
Emmelina prit la petite sur ses genoux et la consola. Elle lui expliqua où on était, lui dit qu'on allait bien loin, voir de beaux pays, qu'elle l'aimerait comme sa mère, si elle voulait être bien sage; que ce monsieur qui lui faisait peur était son père; qu'il l'aimerait bien aussi, si elle restait tranquille. Elle l'amusa avec ses bijoux, que l'enfant trouva très beaux; et quand le train entra en gare la femme et Fleur-d'Oranger étaient déjà deux grandes amies.
Le baron, voyant la petite plus raisonnable, avait fait aussi la paix avec elle. Il s'était fait câlin, aimable. Il lui avait expliqué que cette femme, que Fleur-d'Oranger avait connue, n'était pas sa vraie mère. C'était une nourrice seulement. On avait été obligé de la confier à elle parce que son père et sa mère avaient été forcés de faire de longs voyages. Elle était riche. Elle aurait de beaux jouets. Elle allait vivre heureuse comme les enfants bien habillés qu'elle avait entrevus dans ses promenades. Elle irait en voiture, serait vêtue d'étoiles cosues, aurait des bijoux aux oreilles...
— Comme madame ? demanda l'enfant en montrant Emmelina.

— Oui, comme madame, comme ta mère, répondit le baron.
— Et mon autre mère ? demanda la petite fille, qui n'oubliait pas, malgré toutes les promesses de richesses et de luxe, la marchande d'oranges.
— Quelle autre mère ? ta nourrice ? Eh bien ?
— Je ne la verrai plus ?
— Si, plus tard, répondit le baron embarrassé.
— Elle va bien pleurer de ne plus me voir, fit naïvement l'enfant.
— Elle ne pleurera pas, répliqua perfidement M. de Gerbach, car elle sait que tu es partie avec tes parents et que tu seras mieux près d'eux qu'avec elle, qui est pauvre...
Fleur-d'Oranger ne semblait qu'à demi convaincue, mais elle était trop jeune pour raisonner. Le voyage la distrait. Elle était contente de se sentir emportée par le train rapide. Le jour était venu. Elle s'amusa, la tête à la portière, à voir les arbres, les maisons filer le long de la voie dans une course vertigineuse. Le bourdonnement continu du train l'intéressait. Tout était nouveau pour elle.
Quand on descendit de voiture à Marseille, Fleur-d'Oranger, avec l'esprit mobile des enfants, appela déjà Emmelina petite mère et le baron petit père, mais elle aimait mieux la compagnie de la jeune femme. Le regard de l'espion lui faisait peur. La promesse qu'on lui avait faite de revoir la marchande d'oranges l'avait entièrement consolée de l'absence de celle-ci.
Si la pauvre Marinette avait pu voir sa Fleur-d'Oranger si pleurée, métamorphosée en petite fille riche, jouer dans le salon de l'hôtel où l'on

était descendu, les bras surchargés de poupées, indifférente et gaie, semblant ne même plus penser à elle, quel chagrin cela lui eût fait, quel cœur-cœur eût été pour elle !
Mais elle ne se doutait pas de cette insouciance d'enfant. Elle croyait Fleur-d'Oranger malheureuse comme elle, la demandant à tous les échos, le cœur gonflé de larmes, et cela augmentait encore son désespoir.
Plus le temps s'écoula, plus s'effaca dans l'esprit de l'enfant l'image de la pauvre marchande d'oranges. Si la petite pensait encore quelquefois à Marinette, on s'empressait de chasser cette idée de son cerveau comme une idée malsaine et funeste. La mère qu'il fallait aimer, c'était Emmelina : le père, c'était le baron. L'autre était une méchante femme qui avait fait souffrir l'enfant, lui avait fait avoir froid, ne lui donnait pas de jouets et de friandises, et la petite Fleur-d'Oranger, se rappelant le taudis de Marinette, les privations qu'elle avait subies, les ongles aigrés de la petite charrette, dans les soirées glacées de l'hiver, se demandait en effet, pourquoi elle n'avait pas été élevée chaudement, pourquoi elle avait manqué de toutes les bonnes choses qu'elle avait maintenant à profusion.
— Pourtant mère était bonne, disait-elle, pour défendre Marinette.
Après un mois passé dans le Midi, on était rentré à Berlin. Le baron avait fait inscrire sur le registre de l'état civil Fleur-d'Oranger comme sa fille et celle de la baronne. On avait donné à l'enfant le nom Wilhelmine.
Emmelina, croyant réellement, comme le lui avait dit M. de Gerbach, pris soudain de re-

son entreprise allait soulever contre lui tous les scepticismes et toutes les lâchetés.

Il n'hésita pas, cependant, et il fit bien. Quels résultats prodigieux et inspirés il a obtenu par son activité incessante, par son énergie indomptable, et grâce au concours dévoué de tous les patriotes, ai-je besoin de vous le redire. Quelle confiance il savait inspirer et quelle ardeur il provoquait ! Ceux qui l'ont vu à Tours et à Bordeaux dans ces moments d'anxiété terrible où l'âme même de la France semblait respirer en lui, ceux qui l'ont vu à l'œuvre sont demeurés frappés d'admiration et se sont rendu compte de la puissance qu'il exerçait sur les esprits.

Nos ennemis, eux-mêmes, lui ont rendu la justice que ses concitoyens, poussés par les haines politiques, lui ont longtemps refusée.

Il nous appartient à nous, ses compatriotes, et ses amis, à nous particulièrement frappés par sa mort, de ne pas oublier dans cette circonstance le rôle immense qu'il a joué et que cet anniversaire rappelle. Ses travaux, durant cette terrible époque, resteront son plus beau titre de gloire et lui assureront une éternelle renommée.

Messieurs, la date du 4 Septembre est inséparable du souvenir de Gambetta. Je bois à sa mémoire et je bois à la République, qu'il a aimée et servie avec tant de passion et de désintéressement.

DISCOURS DE M. LE PRÉFET DU LOT

Messieurs,

Les fêtes de ce genre sont toujours une bonne fortune pour un préfet républicain ! Aussi ai-je tenu à honneur de prendre part à ce banquet patriotique et de venir ici rendre hommage aux efforts de la vaillante démocratie cadurcienne.

Toujours sur la brèche, prête à tous les sacrifices, ayant à luité contre des adversaires souvent redoutables, c'est grâce à elle, grâce à ses efforts, il faut le dire bien haut, qu'ici, comme partout en France, la vitalité républicaine trouve son affirmation la plus éclatante, dans l'impuissance même des partis hostiles !

Félicitons-nous donc, Messieurs, du terrain conquis et saluons, dans son ensemble, la grande œuvre à laquelle chacun, dans la limite de ses forces, doit tenir à honneur d'avoir participé.

Est-ce à dire pour cela, Messieurs, que cette œuvre soit accomplie, et qu'il faille désormais, sans autre souci de l'avenir, nous reposer sur les lauriers politiques du passé ?

Tel n'est pas mon avis ; dans ce département qui, en souvenir du grand patriote Gambetta, devrait marcher en tête de la démocratie, il reste encore à conquérir, il faut bien le reconnaître, des positions que des circonstances particulières ont, seules, permis à nos adversaires politiques de conserver jusqu'ici. Restez donc, Messieurs, sur la brèche, restez-y vaillamment, et soyez convaincus que partout, et toujours, vous m'y trouverez à vos côtés !

Je n'oublierai jamais, j'en prends ici l'engagement, que, serviteur de la République, je lui dois, par ma situation, la plus grande somme de dévouement ; je n'oublierai pas, non plus, que si le gouvernement que je sers doit à tous une part égale dans sa justice distributive, il ne doit, en somme, ses faveurs et ses bienfaits qu'à ceux qui entendent le servir loyalement et fidèlement !

Comptez donc, Messieurs, sur ma vigilance. Je veillerai, sans excès ni faiblesse, avec justice et impartialité ; avec cette conviction qu'après d'un préfet de la République il ne peut y avoir place que pour ceux qui entendent respecter la France républicaine !

mords, avait reconnu l'enfant abandonnée uniquement par amour paternel, s'était prêtée à tous les mensonges et avait traité Fleur-d'Oranger comme sa fille.

Ce retour du baron à des sentiments tendres l'avait bien un peu étonnée, mais elle en avait été heureuse au fond. Il n'était jamais trop tard pour se repentir et pour faire le bien.

M. de Gerbach avait feint, dans les premiers temps, pour ne pas effaroucher l'enfant, d'être aimable avec elle. Il l'embrassait quelquefois avec une affection simulée, mais peu à peu il cessa de se contraindre. Il ne s'inquiétait plus d'elle, et c'est à peine s'il la regardait.

Emmelina était stupéfaite de cette indifférence et en restait toute triste.

La conduite du baron lui paraissait de jour en jour plus inexplicable. C'était bien la peine d'enlever l'enfant à une mère qui l'aimait, pour ne pas plus s'occuper d'elle que si elle n'existait pas ! Elle redoublait d'attentions et de soins pour la petite, mais elle commençait à soupçonner que ce n'était pas l'amour paternel seul qui avait guidé son mari.

Une lettre de Gaudru, tombée par hasard sous ses yeux, acheva de l'éclairer. Elle avait été compliée, sans le savoir, d'un rapt odieux ; l'enfant avait été arrachée à sa mère dans un but d'intérêt sordide. Emmelina comprenait tout maintenant. Elle voyait déjà en perspective la misérable vie qui allait être faite à la pauvre Wilhelmine. Le baron n'avait pas cessé d'être infâme. Il n'aimait pas l'enfant. Il avait joué une comédie indigne. Il s'était emparé d'elle pour l'exploiter, pour lui voler une fortune plus tard, au risque de sacrifier son bonheur, sa vie peut-être, en lui faisant épouser un homme qui pouvait lui être odieux et qui ne vaudrait sûrement pas mieux qu'eux, puisqu'il tremperait dans leurs indignes tripotages.

Messieurs,

En organisant ce banquet, vous avez entendu fêter le 4 septembre qui marque l'avènement de la République ; mais ainsi qu'on vient de vous le rappeler en termes éloquents et émus, cette date marque encore pour la France, une heure de deuil et de pénibles souvenirs !

Que nos cœurs n'ouissent donc dans une même pensée de recueillement patriotique ; et, debout, saluons ici la patrie bien-aimée !

A elle toutes les pensées, à elle notre âme toute entière ! Rendons hommage, Messieurs, au grand citoyen qui, dans un jour de douleur, n'hésita pas à franchir les airs pour venir apporter à la France du Midi, le *sursum corda* de la défense nationale ; saluons ces vaillants enfants, les mobiles du Lot, et leur admirable chef mort au champ d'honneur !

Buvons à la Patrie, Messieurs, à la France relevée par ses fils ! Buvons à l'homme auquel la Nation a, par deux fois, confié ses destinées : M. J. Grévy, président de la République !

* * *

M. Sirech, maire de Cahors, se fait l'écho des républicains absents :

..... Ceux qui sommes ici, dit-il ne sommes pas les seuls républicains de Cahors.

La grande majorité de la population cadurcienne est fermement attachée aux institutions actuelles ; elle l'a prouvé aux dernières élections. Cette majorité ne pouvait trouver place dans cette enceinte, qu'elles qu'en soient d'ailleurs les vastes proportions, et c'est cette autre partie de la cité, que j'ai l'honneur de représenter, que je vous demande d'associer à notre joie, aux sentiments fraternels qui font le charme de notre réunion, aux affirmations de patriotisme républicain que vous venez d'entendre.

C'est dans cette intention que j'ai l'honneur de vous proposer de boire à l'union de tous les républicains de Cahors.

* * *

M. Talou, conseiller municipal de Cahors, porte un toast aux membres du gouvernement de la Défense Nationale.

M. Valette, conseiller d'arrondissement du canton nord de Cahors, porte un toast « aux institutions républicaines, au grand patriote qui aux jours néfastes sauva, par la lutte à outrance, l'honneur de la France. »

M. le Secrétaire général de la préfecture porte un toast à la commission d'organisation de ce banquet.

... Les organisateurs de ce banquet ont si bien réussi que je remarque réunis ici des républicains auxquels l'opinion publique attribue les menaces les plus diverses. J'y remarque un grand nombre de fonctionnaires ; et je le constate, car je sais combien vous êtes heureux de les compter parmi vous.

Messieurs, même sous une République, vous estimez qu'il y a quelque mérite pour des fonctionnaires à se réunir à vous dans un banquet démocratique ! ... Eh bien, je bois à l'union de tous ceux qui sont ici ; je bois aux organisateurs de ce banquet ; au premier de ceux qui ont répondu à cette invitation ; à celui dont l'affabilité a gagné rapidement toutes vos sympathies en même temps que son labeur quotidien et ses convictions républicaines commandaient votre estime ; je bois à M. le Préfet du Lot.

Tous ces discours ont été vigoureusement applaudis.

fier son bonheur, sa vie peut-être, en lui faisant épouser un homme qui pouvait lui être odieux et qui ne vaudrait sûrement pas mieux qu'eux, puisqu'il tremperait dans leurs indignes tripotages.

La baronne conçut d'abord de cette découverte un chagrin profond, puis elle fut humiliée d'avoir été si outrageusement trompée.

Elle hésita longtemps sur la conduite qu'elle allait tenir, mais elle ne savait pas dissimuler, et elle résolut d'avoir avec son mari une explication décisive.

Cette explication fut retardée par un voyage que fit justement à ce moment le baron et qui montra à la jeune femme mieux que tous les symptômes qu'elle avait remarqués, jusqu'à quel point l'infortunée Wilhelmine était indifférente à son père.

Dans ses lettres, M. de Gerbach ne demandait pas des nouvelles de sa fille, et la baronne, pour l'éprouver, lui ayant annoncé que la petite était indisposée, le père s'était informé aussitôt si son gage de fortune était en danger, et sur la réponse négative qui lui en avait été faite, il ne s'était plus inquiété si l'enfant avait souffert et si elle était toujours malade.

Quand il reentra, il ne chercha même pas à voir Wilhelmine et sur l'assurance qu'on lui donna que l'indisposition était terminée, il se retira dans son appartement sans l'avoir aperçu.

L'enfant serait pourtant heureuse de vous embrasser, dit la baronne, quand il était encore sur le seuil de la porte.

Demain répondit-il négligemment, et ils s'éloignèrent.

Oui, demain murmura, Emmelina, qui avait son idée.

St-Géry. — Un banquet de 200 convives a eu lieu, dimanche, à St-Géry, en l'honneur de M. Talou.

Des discours ont été prononcés par M. Talou et M. Dilhac, maire de Sant-Géry.

Volontariat. — Le ministre de la guerre a fixé à 520 le nombre des points exigibles pour l'admission aux épreuves orales du volontariat.

Un ancien professeur du lycée de Cahors, M. Chapelle, professeur au lycée de Tournon, vient d'être admis sur sa demande et pour ancienneté d'âge et de service à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Notre compatriote M. Vieussens, chargé du cours de mathématiques au lycée de Charleville, est chargé, sur sa demande, du cours de mathématiques au lycée de Tarbes.

Par décision ministérielle en date du 29 août, M. Visconti, brigadier de pêche, attaché au service du département des Landes, est nommé, à partir du 1^{er} septembre, brigadier de pêche pour l'arrondissement de Figeac.

Le commandement du Japon, bâtiment-école de la pratique des torpilleurs à Toulon, vient d'être confié à M. le capitaine de frégate Servan. Cet officier a fait une partie de ses études au lycée de Cahors où son père était directeur de l'école normale.

Gourdon. — Voici, pour chaque canton de l'arrondissement de Gourdon, le dernier numéro de la première portion de la classe de 1885 :

Gourdon, 76. — Martel, 67. — Gramat, 60. — Souillac, 56. — Labastide, 46. — Saint-Germain, 46. — Vayrac, 45. — Salviac, 40. — Payrac, 24.

Une tempête. — Une véritable tempête de vent et de pluie s'est déchaînée mardi soir sur la ville de Cahors.

De véritables tourbillons ont déraciné de tous côtés des arbres et enlevé les briques des toitures.

L'orage a dû être très violent dans les cantons de Moncuq, de Luzac, de Poy-l'Evêque et de Cazals.

Tisons paraffinés amorphes. — Les inventions étrangères finissent quelquefois par pénétrer en France.

L'administration des finances va faire mettre en vente par la Compagnie générale des Allumettes un produit nouveau qui était depuis longtemps réclamé par la population.

Ce sont des allumettes dites *tisons paraffinés amorphes* qui présentent le grand avantage de résister au vent le plus violent, et qui, par ce fait, seront appréciées par les fumeurs.

Il y a quinze ans que ces allumettes sont en usage en Angleterre et en Allemagne.

Labastide-Murat. — La foudre est tombée, dans l'après-midi de mardi, sur une femme. La mort a été instantanée.

Le quatuor Milanais, sous la direction de M. Angelo Sala, qui vient de faire tant de plaisir aux nombreux dilettanti réunis à

IV

EXPLICATION

Le lendemain, d'assez bon matin, la baronne se présenta dans le cabinet de son mari. Celui-ci, un peu surpris de cette visite, offrit un siège à la jeune femme et lui demanda galamment ce qui lui procurait le plaisir de la recevoir à une heure aussi matinale.

— Je n'abuserai pas de vos moments, dit Emmelina. Je sais qu'ils sont précieux. Je venais seulement vous prier de me donner quelques explications.

— Parlez, chère amie ; je suis à vos ordres, fit M. de Gerbach, toujours aimable.

— Cette petite que vous avez ramenée de Paris est bien votre enfant ? ... demanda la jeune femme.

— Assurément... répondit le baron, stupéfait de la question... Je ne fais aucune difficulté de l'avouer, car je ne suppose pas que vous soyez jalouse...

La baronne eut un geste indifférent.

— Je n'ai pas le droit d'être jalouse et je ne le suis pas... Quel âge a l'enfant ?

— Cinq ans et deux mois à présent.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas recueillie et fait élever plus tôt ?

Le baron regarda sa femme, se demandant où elle voulait en venir.

— Mais, dit-il, embarrassé, parce que je ne savais pas que qu'elle était devenue.

— Aviez-vous cherché à le savoir ? — J'avoue...

— Que cela ne vous avait guère inquiété ? ... Le baron fit un geste d'insouciance.

Canterets pendant la dernière saison, débutera à Cahors, au café Donat jeune, aujourd'hui jeudi.

Transmission des lettres aux réservistes pendant les manœuvres. — Pendant les grandes manœuvres, pour éviter tout retard dans la transmission des lettres envoyées aux militaires, l'adresse des correspondances de toute nature devra contenir, après l'indication du nom du régiment, de la compagnie, et, si possible, de la division, la mention suivante : « Grandes manœuvres du... corps. »

Mais elle ne devra désigner aucun nom de ville ou de pays.

Nécrologie. — M. René Chéronnet-Champollion, petit-fils et petit-neveu des frères Champollion de Figeac, vient de mourir à New-York à l'âge de 37 ans.

M. René Chéronnet-Champollion avait épousé la fille de M. Corbin, le grand banquier américain.

Adjudication. — Le dimanche 19 septembre courant, à 2 heures du soir, il sera procédé, dans la salle de la mairie de Gourdon, à l'adjudication, au rabais, des travaux d'appropriation d'une école primaire supérieure à Gourdon.

Le devis s'élève à la somme de 8,050 fr. Le cautionnement est fixé à 800 fr.

Toutes les pièces du projet sont déposées au secrétariat de la mairie, où le public peut en prendre connaissance jusqu'au jour de l'adjudication.

Bataille de dames. — Une singulière affaire vient d'arriver à la caserne de gendarmerie de Vézins (Aveyron). Lundi, la femme d'un brigadier s'étant prise de querelle avec la femme d'un gendarme, en balayant l'intérieur de la caserne, survint la femme d'un second gendarme, qui, naturellement, prit parti pour celle-ci contre la femme du brigadier.

Au moment où ces dames s'en donnaient à cœur-joie, apparemment tout à coup le brigadier et les deux gendarmes, maris chacun des combattantes. De là, mêlée générale. Voici l'épilogue de cette fâcheuse aventure. Le brigadier et les deux gendarmes ont été condamnés chacun à un mois de prison. Quant à leurs femmes, elles ont reçu l'ordre de quitter la caserne, elles et leurs enfants, pendant un mois. Le brigadier subit sa peine à la prison de Milhau, où ses deux gendarmes lui succéderont.

Tribunal de simple police de Cahors. — Dans son audience du 7 septembre, le tribunal de simple police a prononcé quarante condamnations contre divers contrevenants, pour infractions à divers arrêtés municipaux, ivresse manifeste, tapage injurieux, police de mœurs et police du roulage. Quatre récidivistes endurcis ont été condamnés à l'emprisonnement.

Contravention. — Le sieur G. a été écondu au violon municipal, pour ivresse et tapage scandaleux.

Montfaucon. — Vendredi matin, vers 11 heures, le feu s'est déclaré dans l'immeuble

— Ainsi, reprit Emmelina, en le regardant fixement, l'amour paternel est né comme cela chez vous tout d'un coup ? car c'est l'amour paternel qui s'est réveillé en vous et qui vous a fait songer à cette enfant ?

— Certainement, balbutia M. de Gerbach, mal à l'aise sous le regard ironique de sa femme...

Il reprit au bout d'un instant :

— Mais d'abord, chère amie, je voudrais bien savoir dans quel but vous me faites subir cet interrogatoire, car c'est un véritable interrogatoire.

— Je vais vous le dire, répliqua la jeune femme sans se départir de son calme... Je m'intéresse beaucoup à cette enfant, qui est jolie, douce, et qui m'aime et que je ne voudrais pas voir un jour malheureuse.

Le baron eut un sourire railleur.

— C'est votre devoir de mère, dit-il, de vous intéresser à elle.

— Négociez pas ! fit vivement la jeune femme, ce que j'ai à dire est très sérieux.

M. de Gerbach fronga le sourcil.

— Savez-vous bien, ma chère, dit-il ironiquement, que vous m'épouvantez, si j'étais facile à effrayer ? ...

— Vous n'aimez pas cette enfant, reprit la baronne, qui commençait à devenir nerveuse, éperonnée par l'air moqueur de son mari. Vous ne l'avez jamais aimée, et vous ne l'aimerez jamais.

Le baron avait pâli.

— Qu'en savez-vous ? répliqua-t-il durement.

du sieur Pagès, cultivateur à Montfaucon. Il n'a été éteint qu'à sept heures du soir. Les pertes sont évaluées à 2,000 fr., et ne sont couvertes par aucune assurance. Renseignements pris, c'est le fils Pagès, âgé de 7 ans, qui a mis par imprudence le feu chez ses parents.

L'enquête a été ouverte par la gendarmerie de Labastide-Morat, samedi matin.

Assier. — Un sieur Bizon a été arrêté à la fête vouve d'Assier, par la gendarmerie de cette localité, sous l'inculpation d'émission de fausse-monnaie. On l'a trouvé porteur de pièces de 2 francs à l'effigie de Napoléon III, ainsi que de pièces de 5 francs parfaitement bien faites, auxquelles il ne manque que le son.

Une comète à l'horizon. — Un télégramme du Cap annonce la découverte de la comète périodique Winnecke, qui n'a été aperçue que deux fois depuis 1619.

Son éclat est analogue à celui d'une étoile de 10^e grandeur, et son diamètre est d'environ la 30^e partie de celui de la lune.

L'Homme-Protée. — On télégraphie de Paris, le 5 septembre, au Petit-Marseillais :

M. de Quatrefoes, le naturaliste, a examiné, hier, un véritable phénomène : un Provençal de 30 ans, nommé Siméon Aigoier, que l'on a présenté le docteur Thénès. Cet individu, qui s'est baptisé lui-même « L'Homme-Protée » ; grâce à son système particulier musculonerveux, se transforme d'une façon inexplicable : tantôt il donne à son corps la rigidité d'une statue, et son ventre, si on le frappe, résonne comme un bloc de pierre ; tantôt il fait courir de haut en bas et de droite à gauche sa masse intestinale, sous la forme d'une boule grosse comme un cantaloup, la projette en avant, ce qui lui donne une obésité colossale, puis la refoule dans la cage thoracique, qui s'entr'ouvre, ce qui forme une saillie cavernueuse sur l'abdomen déprimé et fait ressembler le sujet à un squelette.

Aigoier simule l'homme qui subit le supplice de la roue, celui qui se pend, et se donne un aspect cadavérique saisissant. Mais ce qui a le plus étonné M. de Quatrefoes, c'est l'arrêt de la circulation du sang, soit du côté gauche, soit du côté droit, grâce à une contraction musculaire.

M. de Quatrefoes, pour expliquer ces phénomènes, dit qu'Aigoier est pourvu d'un système musculaire anormal et hypertrophique, qui a été développé par l'entraînement.

Pavillon Japonais. — Les Japonais, engagés par le sieur Chaluzot, se trouvent dans une malheureuse situation. Ils ont été abandonnés à Figeac par leur barnum, qui est parti sans leur payer les appointements dus, en emportant le produit des représentations.

Le matériel du cirque a été saisi par l'aubergiste qui avait nourri et logé la troupe. Le tribunal Civil de Figeac a aujourd'hui validé cette saisie conservatoire et l'a rendue exécutoire.

Les objets saisis seront donc vendus un de ces jours. En attendant, les infortunés magots se trouvent sur le pavé figeacois.

Ils donnent bien des représentations dans les cafés, mais comme ils ne parlent que très difficilement notre langue, leurs boniments sont plus que rudimentaires et leurs recettes des plus minimes.

Revue Agricole

Le Congrès viticole de Bordeaux a approuvé les conclusions qui résultent de la discussion ouverte sur les vignes américaines, la reconstitution : cépages résistants, producteurs directs et hybrides, porte-greffes.

Voici le texte de ces conclusions : « Des communications qui ont été faites en séance publique du Congrès, ainsi que des discussions qui les ont suivies, il résulte que le fait de la supériorité en végétation et en production de la vigne française greffée sur la vigne américaine traitée ou non traitée par les insecticides, en situations identiques est incontestable.

Néanmoins cette affirmation, déjà exprimée dans le Rapport de la sous-commission des vignes américaines, ne tend pas à rejeter l'emploi des insecticides pour les propriétaires où ils peuvent donner des résultats rémunérateurs. « Il résulte encore de la discussion : que les vignes françaises greffées sur des cépages américains résistants continuent à donner de bons résultats dans le midi de la France, à l'exception de celles qui ont été plantées dans les terrains plus ou moins blanchâtres, marneux, calcaires

ou tuffeux ; que, partout ailleurs, les dépressions de végétation, constatées en 1886, sont dues à l'action d'une température exceptionnellement mauvaise, aux excès de taille, aux mildew de 1885, ou à des négligences dans les soins à donner au greffage.

Cette extension à d'autres régions de la France des conclusions relatives à la Gironde doit être complétée par les observations suivantes, résultant également de la discussion du Congrès :

1° Les cultures intercalaires faites dans les vignes espacées au-delà de 2^m 50 entre rangs peuvent être faites sans danger pour la vigne ;

2° Les producteurs directs, malgré leur infériorité actuelle, relativement à la vigne greffée, donnent de sérieuses espérances, surtout à cause de quelques bonnes variétés à l'étude. — Ces conclusions sont adoptées sans opposition.

On arrive enfin à la seconde division du programme : affections autres que le phylloxera. En première ligne figurent les maladies cryptogamiques, mildew, autracnose, oïdium, etc.

Le rapport constate que le mildew a continué ses ravages. Parmi les remèdes éprouvés et qui méritent d'être particulièrement recommandés, notons : la bouillie bordelaise, qui tient le premier rang, mais qui demande plusieurs applications à des époques déterminées ; l'ammoniaque de cuivre, qui a servi avec succès au traitement des vignes du Haut-Bailly, domaine de M. Bellot des Minières.

Parmi les instruments qui doivent être employés pour le traitement, il faut noter spécialement l'injecteur Skawenski pour les liquides, et pour les matières pulvérulentes, la souffreuse Lagleyse.

1° Le traitement est d'autant plus efficace qu'il est plus préventif ;

2° Il faut faire chaque année deux et même trois traitements (mai, juin, juillet).

Les traitements au sulfate de fer et à l'acide sulfurique sont ceux qui ont le mieux réussi.

Comme procédé nouveau, signalons le badigeonnage au sulfate de fer qui a été heureusement pratiqué aux époques suivantes : 1^{er} janvier, février et mars.

La bouillie bordelaise a donné également d'heureux résultats.

L'oidium a envahi nos vignes à plusieurs reprises. On l'a combattu avec succès par le soufrage au soufre pur ou avec addition de sulfate de cuivre.

On a essayé la bouillie bordelaise qui n'a pas été suffisante.

La coulure a également exercé ses ravages sur certaines espèces, surtout sur le Mevlot.

Les procédés employés pour la combattre sont, l'incision annulaire et la pose de parageles.

La chlorose est aussi très répandue malheureusement : elle a atteint principalement les mancips qui se trouvent dans les terrains calcaires.

Les remèdes qui doivent être signalés sont le drainage et le traitement au sulfate de fer.

Sur les autres maladies, le pourridié et le black-rot, le rapport se borne à solliciter des renseignements des membres du Congrès.

Le rapport entre ensuite dans le détail de plusieurs expériences faites dans la Gironde.

Variétés

NOTICE

SUR LA PIERRE DITE « CONSTANTINE » DU MUSÉE LAPIDAIRE DE CAHORS (1).

Parmi les objets antiques qui forment la section lapidaire du Musée de la ville de Cahors, se trouve une dalle artistiquement sculptée, remontant aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Elle provient d'une antique chapelle ainsi mentionnée dans un pouillé du diocèse de Cahors de l'année 1679 : *Ecclesia sancti Saturnini annexa ecclesiae Beatae Mariae de Thezels* (2). Ce sanctuaire n'existe plus depuis la fin du siècle dernier. Il n'en reste que des débris dont plusieurs, après la Révolution, furent vendus ou dispersés. Quelques-uns furent portés au Musée de Toulouse, d'autres furent concassés et employés au pavage d'un chemin public. La dalle de marbre qui nous occupe servit à clore un abreuvoir de bestiaux dans une ferme voisine, et c'est probablement à cette circonstance qu'elle doit sa parfaite conservation.

M. A. Calvet, correspondant des ministères de l'Intérieur et de l'Instruction publique, ayant eu connaissance de cette magnifique pierre, fit de pressantes démarches auprès de M. de Chamisso, préfet du Lot (1817-1822), dans le but de la faire transporter à Cahors. M. le préfet s'empressa d'en négocier l'acquisition et, peu

(1) Cette notice a été lue par M. H. Valette, ancien directeur de la Société des Etudes, au Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements, réuni à la Sorbonne en 1886. (2) Thezels est aujourd'hui une paroisse de la commune de Castelnaud-Montrâtier (Lot).

de temps après, on la vit installée, avec quelques autres pierres antiques, sous les cloîtres de l'ancien couvent des Bénédictines de la Daurade, transformé alors en palais de justice. Plus tard, la manutention ayant installé ses fours non loin des cloîtres, quelques membres de la Société des Etudes du Lot invitèrent M. le docteur Reilly, maire de Cahors, à faire changer de place le Musée lapidaire. Transportée d'abord dans la cour d'honneur du même bâtiment, du côté du Lot, ensuite à la Barbacane, située à l'extrémité du faubourg Labarre, la pierre de Thezels fut définitivement installée non loin du four à poterie gallo-romain, dans un petit réduit qui se trouve au bas du grand escalier de l'Hôtel de Ville. C'est là qu'on peut la voir couchée sur deux moellons et entourée de quelques autres objets antiques, dont les plus remarquables sont la stèle de Luctérius et deux chapiteaux provenant comme la pierre Constantine de la chapelle de Thezels.

Cette grande dalle est de forme rectangulaire, en beau marbre blanc bleuâtre des Pyrénées, d'une finesse et d'une dureté remarquables. Ses dimensions exactes sont comme il suit :

Table with 2 columns: Dimension (Longueur, Largeur, Epaisseur) and Value (2m 82, 0 69, 0 30).

Sur une des deux grandes faces de ce parallépipède, on remarque trois cercles ou disques creux que M. Delpon, dans sa *Statistique du département du Lot*, appelle *boucliers* et qui sont plutôt des cuvettes ornées d'une rosace. Leur diamètre mesure 0,64 centimètres. Le centre de chaque cercle est en saillie fortement accusée ; chacune des rosaces est formée par huit feuilles d'acanthe très finement sculptées qui rayonnent autour du centre et remplissent toute la cuvette dans laquelle la rosace est sculptée.

Sur les deux petites surfaces, on voit des arabesques d'un très bon goût, mais d'un dessin différent. Une grande arabesque, d'une largeur de 0,13 cent., occupe le milieu de l'épaisseur de la pierre. Des arabesques plus petites, d'une largeur de 0,08^m 5/12^m, encadrent à droite et à gauche cet ornement principal. Ces petites arabesques, différentes entre elles, sont identiques sur les deux faces. Il n'en est pas de même de celle du milieu. D'un côté, on voit des fleurs à quatre pétales, placées alternativement en haut et en bas, et de l'autre, des feuilles de vigne toutes pendantes. Ces arabesques, grandes et petites, sont interceptées juste au milieu de leur longueur par un petit cercle ou médaillon dont le diamètre est égal à l'épaisseur de la pierre (0,30^m). Ces deux médaillons sont extrêmement importants, car ils indiquent d'une manière à peu près certaine l'époque à laquelle remonte ce remarquable monument.

Dans ces deux médaillons se trouve représenté en relief le christ ou marque du christ avec les deux lettres grecques Alpha et Oméga pour indiquer que Dieu est le commencement et la fin de toutes choses, ou plutôt pour affirmer la croyance des Chrétiens en un seul Dieu. Comme ce même signe ornait le *Labarum* de Constantin-le-Grand, on a pu légitimement donner à ce monument lapidaire le nom de *pièce constantine*, quand même ne serait pas prouvée la tradition qui attribue ce marbre au mausolée de l'un des fils de Constantin (1).

Donnons maintenant quelques détails sur l'ancien sanctuaire de St-Sernin de Thezels, dans lequel se trouvait jadis la dalle sculptée qui fait l'objet de cette notice.

(1) On voit la même image sur quelques médailles de Constantin trouvées en Quercy et mentionnées dans le Catalogue numismatique du savant abbé Raymond de Foulhiac, conservé à la Bibliothèque de la ville de Cahors.

D'ailleurs le même monogramme se trouve aussi sur une pierre tombale de Paul Néophyte, trouvée, il y a quelques années, dans un ancien cimetière de Tour-de-Faure, commune de St-Cirq-Lapopie, et sur une autre de Grégoire Espagnol, exilé à Cahors ; d'où l'on peut conclure que ces trois monuments sont contemporains et remontent aux premiers temps de la religion chrétienne dans l'Empire romain. A cette époque, les chrétiens ne faisaient pas graver la croix sur leurs monuments funéraires.

J. MALINOWSKI.

(A suivre).

(Extrait du Bulletin de la Société des Etudes).

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 13, Quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 4 septembre 1886. — Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : M. Chevreul ; le long des grèves ; le bout de l'an de l'amiral Courbet ; fanfares de Mgr l'évêque de Metz ; le « Dernier voyage », tableau de M. Vecks ; le banc des dormeurs ; Ouverture de la chasse ; Une ouverture manquée. — « L'amour qui s'en va », nouvelle (suite) par Claude Maroisel. — Messaoud, par Alphonse Boubert. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Le monde financier. — Echechs. — Récréations de la famille. — Rébus. — Gravures : M. Chevreul. — Les deux hypérodons échoués dans l'anse de Saint-Vaast-la-Hougue. — Etat actuel de la tombe de l'amiral Courbet. — Les funérailles de Mgr Dupont des Loges, à Metz. — Le « Dernier voyage », tableau de M. Vecks. — Paris : par la grande chaleur aux

Champs-Élysées. — L'ouverture de la chasse. — Ouverture ratée. — Echechs. — Récréations de la famille. — Rébus.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 133^e livraison (4 septembre 1886). — A travers l'Alsace et la Lorraine, par M. Charles Grad, de l'Institut de France, député au Reichstag allemand. — 1885. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Barclay, Taylor, Henri Zuber et Thariat. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 718^e livraison (4 septembre 1885). Texte : Jean l'innocent, par M^{me} J. Colomb. — Les canons du Colorado, par Henri Jacottet. — Les plantes naines. — Les étrennes de Monsieur le Recteur, par Aimé Giron. — La tapisserie dans l'antiquité, par M^{me} Barbé. — Dessins de : Ed. Zier, Tissandier, Pranschnikoff, Sellier. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

AGENCE HAVAS

Le Conseil d'administration de la Société anonyme AGENCE HAVAS, prévient Messieurs les Actionnaires que, en conformité des résolutions prises par l'Assemblée générale du 22 juillet dernier, il sera payé en échange du coupon n° 14, une somme de 13 fr. 60 (impôt à déduire) pour complément du dividende de l'exercice 1885. Ce paiement aura lieu à partir du 15 août, aux Caisses de la *Société Générale*, 54 et 56, rue de Provence, à Paris, et dans ses succursales en province.

10 ans de souffrances. — « Oucheroite, par Bligny-s-Ouche (Côte-d'Or). Ma femme souffrait depuis dix ans de douleurs rhumatismales ; au mois d'août dernier, elle fut prise d'un mal de dents qui la faisait horriblement souffrir ; depuis qu'elle prend vos Pilules suisses à 1 fr. 50, elle est complètement guérie. Je suis sujet à un mal de tête qui me prend tous les soirs, je prends 2 Pilules suisses et le mal de tête se calme de suite. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre. Pierre CUGNEY. » *Légalisation de la signature par M. le Maire.*

ENTREPOT GÉNÉRAL DE SUCRES cristallisés et autres. — Raisins secs. LABATUT, 61, rue de la Rousselle, Bordeaux.

AVIS

GRAND VIN DE BORDEAUX Marque (Domaine St-Georges). Seul concessionnaire pour la vente. — Dans Cahors et son canton M. FOURNIÉ Fils, 44, rue du Lycée, à Cahors.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstruisant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^{arm}, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{arm}.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS Ecole des Hautes Etudes Commerciales 108, Boulevard Malesherbes, 108 Cours normaux ; durée des Etudes : 2 ans. RÉNTREE : le 3 Novembre 1886. L'Ecole reçoit des Elèves internes et des Elèves externes Ecole préparatoire ; durée des Etudes : 1 an. RÉNTREE : Lundi 4 Octobre 1886. Cours préparatoire à l'Examen d'ENTRÉE du 1^{er} au 25 Octobre Pour tous renseignements s'adresser au Directeur

PÉRONOSPORA OU MILDEW USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

Table with 2 columns: Financial instrument (e.g., Actions Orléans, Obligations Saragosse) and Value (e.g., 1,336 25, 338 75).

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC, en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERGERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

et un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

AVIS AUX ACTIONNAIRES de la C^{ie} des chemins de fer DE L'OUEST ALGÉRIEN

MM. les Actionnaires sont informés qu'ils pourront exercer, les 14 et 15 Septembre 1886, le droit de préférence qui leur est réservé jusqu'aux dites dates, pour l'achat des nouvelles Actions de l'Ouest Algérien au prix de 525 francs, conformément à la notice qui leur sera adressée sur leur demande.

Ils sont priés de s'adresser pour l'exercice de ce droit :

A la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

A Paris, 54, rue de Provence; dans ses Bureaux de quartier, et dans ses Agences en Province et à l'Étranger

Et au CRÉDIT ALGÉRIEN

A Paris, 15, place Vendôme.

A Alger, 6, rue Clauzel.

VIN DE TABLE

Garanti naturel et sans plâtre

A. BACH

CAHORS

Pièce de 225 litres... 110 fr.

1/2 pièce de 115 litres... 58 fr.

Franco à domicile pour la ville et dans toute l'étendue du département du Lot.

Envoi franco d'échantillons sur demande

NOTA. — Les échantillons sont envoyés en double cachetés, afin que l'acheteur puisse à l'arrivée, contrôler la parfaite conformité de l'expédition.

PROPRIÉTÉ D'AGREMENT

ET DE RAPPORT

à vendre dans le département du Lot, canton de St-Céré, facile à morceler, nombreuses demandes de parcelles. — Maison de maîtres bien installée, avec dépendances, jardins, terrasses, serre, verger, etc.

Bâtiments d'exploitation. Propriété agricole de premier choix et d'excellent rapport. Occasion rare. Prix du tout : 120,000 fr. S'adresser à M^e FERLU, notaire à St-Céré.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (11, rue de Valenciennes, à MELUN (S.-et-M.))

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance



LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes

Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom **TREBUQUET**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS

paraissant le 1^{er} et le 16 de chaque mois



L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 36 belles gravures coloriées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

un an 6 mois 3 mois

Édition ordinaire 7 fr. 4 fr. 2 fr. 25

Édition de luxe 16 fr. 8 fr. 50 4 fr. 50

Tout abonnement est payable d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

Le propriétaire-gérant, Layton.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix



Une invention de portée éminente

protégée par de nombreux brevets en France et à l'étranger est la

Machine à coudre rotative à deux bobines

de **Junker & Ruh**

cousant par en haut et par en bas directement de la bobine.



Porte-bobine en miniature contenant une bobine de fil.

La machine, montée avec la plus grande précision est d'un décor tout à fait luxueux, elle donne un point à double piqûre d'une beauté parfaite et est d'une indestructibilité hors ligne, extrêmement silencieuse et fort peu soumise à l'usure, car le mécanisme est d'une simplicité vraiment remarquable, ses mouvements étant rotatifs.

La marche est si douce et leste et le manèment si facile, que cette machine de bonté supérieure et bien plus apathique aux interruptions que toute autre, peut être dirigée par un enfant.

L'aiguille extrêmement courte ne peut jamais se trouver en collision avec la navette, de là une grande économie d'aiguilles.

Chaque machine porte la marque de fabrique déposée et reproduite ci-dessus ainsi que le nom de la fabrique en toutes lettres.

En vente chez : **Charles Desprats**, Ancien Maison Cangardel 4^{me} fils aîné, 6 rue de la Liberté, Cahors (Lot).

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CADRE DU LOT

En vente chez tous les libraires.

En vente au bureau du Journal.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

DUPIN

LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

FOURGEAUD & LACOÛTE

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

94 RÉCOMPENSES ET PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR